

LABEL « VILLE AMIE DES AINES» / « BIEN VIEILLIR -VIVRE ENSEMBLE»

1. QU'EST-CE QUE LE LABEL?

- **Créé en 2009 sur la base de constats nationaux:**
 - **l'évolution de la société:** allongement de l'espérance de vie, individualisation des rapports sociaux, rupture des solidarités naturelles ... ,
 - **les prédispositions des centres urbains pour créer les conditions du « bien vieillir:** présence des services, des équipements ... ,
 - **la richesse apportée par l'investissement des Aînés** dans la vie sociale, dans les relations intergénérationnelles, dès lors qu'elles évoluent dans un cadre adapté.
- **Décerné pour promouvoir au plan national les initiatives des collectivités locales en matière de « Bien vieillir ».**
 - **Voir le GUIDE FRANÇAIS DES VILLES AMIES DES AINES (outil méthodologique pour la mise en œuvre des différentes phases du programme VAA proposées par l'OMS en 2007).**

2. OBJECTIFS DU LABEL

- **Inciter les territoires localement à prendre en compte le bien-être de leurs aînés :**
 - **Garantir une qualité de vie** (sécuriser les axes de circulation, encourager les actions de santé, maintenir le lien social),
 - **Encourager les initiatives et dynamiques locales** (favoriser les échanges et les rencontres, élaborer des supports de communication et d'information, ...).

3. POURQUOI LE LABEL?

- **L'obtention du label témoigne de la volonté de la ville (voire la communauté de communes) à prendre en compte le « vieillissement » dans la mise en œuvre de ses politiques, notamment en matière:**
 - **d'environnement et de cadre de vie** (les déplacements, le transport, l'aménagement des voiries ...),
 - **d'habitat et de logement** (l'aménagement des parcs, l'installation de mobilier urbain, la mobilisation des aides techniques à l'amélioration du logement ...),
 - **de services à la personne** (les actions de santé, le portage de repas, les animations, la communication et l'information,...).

4. la Ville de RIXHEIM labellisée ...

- **le 11 juillet 2013 M. le maire donne son accord** pour lancer le programme de labellisation de la ville de Rixheim
- le **18 octobre 2013** : mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL) avec:
 - Elus =Romain SCHNEIDER et Maryse LOUIS
 - Conseil des Aînés = M. Lucien WETTEL, président
 - Pilote =Emile FATH, V-président du Conseil des Aînés
- Le 12 février 2014 le **Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la candidature de la Ville de RIXHEIM en vue de l'obtention du label « Bien vieillir-Vivre ensemble ».**
- **Inscription de la candidature de Rixheim** : dépôt du dossier de candidature comportant une présentation du territoire de la commune, un recensement des projets et actions déjà en place

5. L'engagement de la collectivité à l'échelle de la VILLE DE RIXHEIM

- Être en capacité de prendre en compte les **besoins des personnes âgées** dans la conduite de ses politiques,
 - Associer les aînés à **l'état des lieux** pour mieux connaître les améliorations à envisager, les atouts à confirmer,
 - Développer un **programme d'action sur 3 ans**, basé sur les résultats de l'audit,
 - Définir des **indicateurs** qui permettront de mesurer les progrès,
 - **Rendre compte** au comité national de sélection du label, par la production d'un **rapport d'activité annuel**.
- **Nota**: une communauté de communes peut tout à fait devenir Amie des Aînés. L'échelle de l'intercommunalité est d'ailleurs à privilégier selon le Guide Français des VAA.

6. LES MOYENS MOBILISES ET A MOBILISER

- La désignation d'un « **élu référent** » : **M. Romain SCHNEIDER et Mme Maryse LOUIS**
- La nomination d'un **Chef de projet: M. Emile FATH (Conseil des Aînés)**
- Le recrutement d'un **Chargé de mission:**
 - **Profil du Chargé de mission** (Guide français des VAA) :
 - Le chargé de mission devra conduire l'audit urbain dans son ensemble. /1 devra ainsi s'assurer que les dispositifs mis en place suivent une méthodologie scientifique rigoureuse, tout en respectant la déontologie. Il sera chargé de coordonner le choix de l'échantillonnage, la sélection et le recrutement des participants, l'organisation et l'animation des focus-groups : retranscription des échanges, analyse des données, rédaction des rapports et communication des résultats. Dans un second temps, il supervisera la mise en œuvre effective du Plan d'action en se basant sur des indicateurs préalablement établis.
- **La constitution d'un Comité de pilotage associant des représentants d'institutions et d'associations oeuvrant dans le domaine de la santé, de l'animation, et des personnes âgées.**

7. METHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE

➤ **CONSTITUER LE Comité de pilotage composé de :**

- L'élu référent, garant de l'approche en transversalité sur le territoire,
- Le chef de projet, garant du bon déroulement du projet,
- Un représentant des institutions de santé compétentes en gérontologie,
- Un représentant d'associations de Personnes âgées,
- Un travailleur social oeuvrant pour les familles et ayant des compétences en matière de relations intergénérationnelles.

➤ **Réaliser un premier état des lieux qui permette d'établir le profil détaillé de la commune de RIXHEIM:**

- Les données démographiques (le nombre d'habitants, le nombre de personnes âgées, l'évolution des ménages, ...),
- Les caractéristiques économiques et sociales (la présence des services, les choix de vie,...),
- Les projets d'aménagement (aménagement paysager, construction de logements ...),
- Les actions en matière d'animation, de lien social (présence d'associations, la nature des activités proposées ...),

➤ **Evaluer les atouts, les faiblesses, les besoins du territoire en matière de « Bien vieillir »,**

- Constituer des groupes de discussions composés, pour certains de personnes âgées volontaires, pour d'autres, d'aidants, puis d'acteurs de services ...
 - Le recueil de témoignages d'utilisateurs devrait permettre de mieux évaluer les satisfactions, les besoins, les suggestions, les améliorations....
 - Organisation de réunions d'information publiques à destination des personnes âgées susceptibles de participer aux groupes de discussions (p. ex. réunions par quartier)
 - Constitutions de groupes homogènes et déterminés en fonction de l'âge des personnes participantes et du milieu dans lequel elles évoluent... ..